

La processionnaire du pin

Ou l'art de faire la chenille

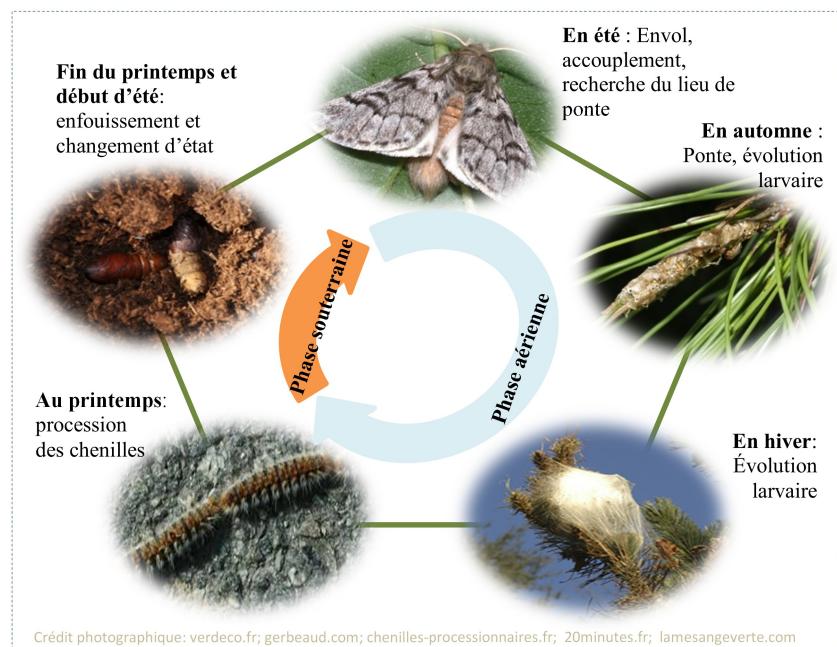
Dès l'automne, les pins de nos jardins et de nos forêts arborent des amas cotonneux aux extrémités de leurs branches. La responsable ? la chenille processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*). Cette note informative aborde quelques généralités concernant le cycle de vie et les dangers liés à ce lépidoptère. Il traite aussi des moyens de lutte courants.

Bioécologie du lépidoptère^[1]

A l'arrivée du printemps, des colonies entières de chenilles cheminent à la queue-leu-leu sur le parterre forestier ou sur les routes. Cette procession s'inscrit dans le cycle de vie habituel de la chenille processionnaire du pin (figure ci-contre). Un cycle se divise en une phase aérienne et une phase sous-terrasse. Dès le mois de juin et jusqu'à la fin août, les papillons adultes sortent de terre pour se reproduire et les femelles partent à la recherche d'un lieu de ponte optimal pour leur descendance. Elles privilégient des pins à la ramure dense isolés ou situés sur des crêtes. La variété de pin joue aussi un rôle si bien que le pin noir et le pin sylvestre sont les premiers colonisés. En cas de conditions défavorables, les autres espèces de pins et même parfois les cèdres feront l'affaire. En automne après la ponte, la phase d'évolution larvaire débute. Les chenilles s'amassent dans leur nid pour braver les frimas de l'hiver. Elles survivront pour autant que les températures ne descendent pas en-dessous de -12°C. L'année suivante, de février à mars, les processions commencent. Les chenilles se mettent en quête de terrains meubles et bien exposés pour s'y enfouir et y terminer leur développement via une phase de chrysalide.

Risques pour l'homme

Outre l'affaiblissement de leur arbre hôte, les chenilles processionnaires sont connues pour l'effet allergène et



Crédit photographique: verdeco.fr; gerbeaud.com; chenilles-processionnaires.fr; 20minutes.fr; lamesangeverte.com

urticant de leur pilosité. Au moindre danger, les larves libèrent une infinité de dards empoisonnés. Munis de harpons microscopiques, ils induisent chez l'homme de violentes réactions cutanées et respiratoires. Chez l'animal qui en ingérerait, ils entraînent des nécroses linguales^[2]. Les propriétés urticantes perdurent bien après que les colonies quittent leur arbre^[3]. Les poils résiduels pouvant être dispersés par le vent ou par l'eau, il est déconseillé de stationner à proximité directe des zones ayant été contaminées.

Moyens de lutte

La chenille processionnaire appartient à l'écosystème forestier ; en particulier aux pinèdes^[4]. Une lutte à grande échelle n'est pas nécessaire puisque l'impact de ce lépidoptère n'a pas d'influence négative à long terme sur la dynamique forestière. En revanche, dans les parcs et jardins, des mesures de lutte peuvent être engagées afin de limiter les désagréments qu'il engendre. Trois types de lutte peuvent être utilisés. La lutte mécanique consistant à couper et à incinérer les nids de leur apparition jusqu'à la mi-février reste la plus répandue^[5]. Si la lutte mécanique ne suffit pas à venir à

bout des colonies, le recours à la lutte biologique peut s'avérer judicieux. Pour ce faire, une pulvérisation de la bactérie *Bacillus thuringiensis* peut être entreprise. Une telle mesure est toutefois proscrite à proximité des zones de protection des eaux^[5]. Il faut noter qu'aucune mesure purement chimique n'est à ce jour homologuée en Suisse pour lutter efficacement contre la processionnaire^[5].

Références

[1] Huchon H, Demolin G, 1970. La bioécologie de la processionnaire du pin ; dispersion potentielle – dispersion actuelle. Revue forestière française XXIII, 1970 – n° spécial « lutte biologique en forêt », 220 – 234.

[2] Annuaire France Chenilles, 2015. La chenille processionnaire du pin. Site internet : <https://chenilles-processionnaires.fr/chenille-processionnaire-du-pin.htm>

[3] Cochard B, Bovigny P.-Y., Lefort F, 2014. La processionnaire du pin. Brochure d'information de l'Institut Terre Nature et Environnement (inTNE), Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (hepia).

[4] Service phytosanitaire d'observation et d'information (SPOI), 1992. Le processionnaire du pin entre en actions dans nos forêts. Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), Birmensdorf.

[5] Canton de Vaud, sans date. Méthodes de lutte. Direction générale de l'environnement (DGE) du Canton de Vaud, page internet : <http://www.vd.ch/themes/environnement/forets/chenilles-processionnaires/methodes-de-lutte/#c40519>

*Kevin Zambaz, ingénieur forestier,
Service des forêts et du paysage, Etat du Valais*